

Hommage aux Hautmontoises

Les femmes d'Hautmont
du XVIIIe au XXe siècle



Catalogue

Exposition du 18 au 29 mars 2008 à la Maison de Quartier du Bois
du Quesnoy

Anne Gabet-Dhennin

2008



Les Hautmontoises au XVIIIe siècle

La vie familiale d'une hautmontoise

Le mariage



Dès sa naissance, l'existence d'une fille se définissait par sa relation aux hommes. Son père puis son époux en étaient légalement responsables. Elle leur devait respect et obéissance. On considérait qu'elle était économiquement dépendante de l'homme qui contrôlait sa vie. Le père devait s'occuper de sa fille jusqu'au mariage. Il négociait sa dot avec le futur gendre.

Mais, dans le Nord, les filles ont toujours eu une grande liberté dans le choix de leur mari. Lorsque les fiançailles étaient officialisées, il était interdit aux nouveaux fiancés de vivre sous le même toit, par contre il n'existait pas de limites aux fréquentations des fiancés. Il arrivait parfois que les filles se marient enceintes, et les parents n'y trouvaient rien à redire, c'était le cas de **Marie-Aldegonde** qui se maria à l'âge de 16 ans et enceinte.

L'alliance concerne la famille mais également toute la communauté (le village). Le mariage donne lieu à une cérémonie religieuse, et par la suite à un repas de noces où sont conviés les amis, la famille et les villageois qui participent aux festivités du mariage.

Le charivari était une coutume destinée aux jeunes mariés ainsi que les veufs et veuves qui se remariaient. Cet usage consistait en une manifestation bruyante, en plaisanteries, en farces faites aux jeunes mariés, comme voler le soulier de la mariée que le mari devait récupérer. **A Hautmont, l'âge moyen du mariage était pour les hommes de 29 ans et pour les femmes de 28 ans.**



La maternité



La **sage-femme** est appelée « **soigneuse** » ou « **garde-couches** » et reçoit de la commune un salaire. **L'accouchement** : si une fille naît en premier, le père est exposé aux railleries et on l'appelle un « **savetier** ».

Le Baptême se fait le plus tôt possible ou dans les trois jours après la naissance. Il existait également **des naissances illégitimes** (enfants nés hors mariage). Ils étaient baptisés à l'église pour le salut de leur âme et celui de leurs parents. On craignait que les enfants morts non baptisés n'errant à jamais dans les **Limbes** et n'hantent les vivants.

Pour le **port de l'enfant à l'église**, c'est la mère qui choisit la porteuse. Le plus souvent la sage-femme s'en charge, mais il peut s'agir aussi d'une amie ou d'une voisine. La porteuse avait la meilleure place au repas consécutif, le meilleur cadeau. Elle porte toujours l'enfant « à bras », jamais dans un berceau. Le costume de l'enfant est blanc. A l'époque, pour les « **filles-mères** », l'enfant était baptisé à la paroisse en présence de témoins. Souvent, on trouve la formule : « *tel enfant illégitime de qu'on dit estre de [nom du père]* ».



Fonds baptismaux, Hautmont, Xlle s

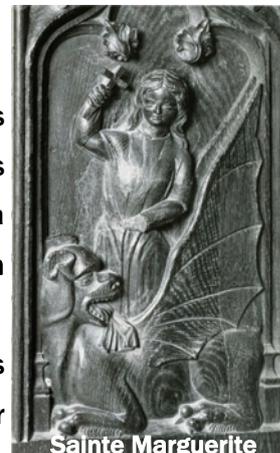
Les Hautmontoises au XVIIIe siècle

La vie familiale d'une hautmontoise

Les croyances religieuses autour de la maternité

La religion faisait partie de la vie quotidienne au XVIIIe siècle.

Pendant leur grossesse, les femmes sont astreintes à certaines précautions, dont quelques-unes sont d'ordre magique. On donnait aux dames « en douleur » une médaille et une corde qu'elles devaient porter autour de la taille jusqu'à la naissance de l'enfant. **Sainte Marguerite** aidait les femmes en couches difficiles.



Sainte Marguerite

La municipalité payait un émissaire pour se rendre auprès de **saint Ghislain** et de **Notre Dame de Bonsecours**, et prier pour les malades et les femmes en couches.



Saint Ghislain

Saint Ghislain a fondé une abbaye au VIIe siècle (Belgique actuelle). Sa ceinture, conservée à Roisin (Belgique) a été l'objet d'un culte, pour protéger les femmes enceintes. Dans la cathédrale de Cambrai, une chapelle Saint-Ghislain fit l'objet d'un pèlerinage : la mère y participait avec son enfant. S'il mourrait, elle devait le transporter à pied jusqu'à la chapelle. Puis, tous les ans, refaire seule le pèlerinage.

Le culte dédié à **ND de Bonsecours (Belgique)** débute en 1603, autour d'apparitions de la Vierge sur un vieux chêne. Une basilique est construite en 1637. Rapidement, un culte fervent se développe qui attire des milliers de pèlerins. Elle protège notamment les



Vierge à l'enfant

mères et leurs enfants. A **Ors** (près de Landrecies), il existe une chapelle dédiée à Notre Dame de Bonsecours. Ce sont surtout les mères et leurs enfants qui s'y rendaient à l'Assomption.



ND de Bonsecours

Il existe à l'époque des sanctuaires dédiés à la **Vierge pour les enfants mort-nés**. Les gens croyaient au pouvoir spécial de ces sanctuaires qui selon les croyances populaires ressuscitaient les enfants mort-nés même à distance, à la suite d'une simple évocation.

Les mères avaient aussi un rôle primordial dans la transmission des valeurs et des croyances populaires.

Les Hautmontoises au XVIIIe siècle

La vie familiale d'une hautmontoise

La mortalité

Sous l'Ancien Régime, la mortalité infantile était très importante ainsi que celles des parturientes, comme l'illustrent les cas de **Marie-Philippe Delhaye** ou d'**Amélie Longhaye**, mortes toutes deux en mettant au monde, l'une à 27 ans en 1782 et l'autre à 38 ans en 1790. Amélie meurt très jeune, en donnant naissance à un enfant mort-né. Son aîné meurt deux ans plus tard. Une autre femme, **Marie-Aldegonde**, citée plus haut, met au monde deux enfants. L'un en 1768, mort-né, l'autre en 1770, qui meurt trois semaines plus tard. Le **Mayeur** (maire) était le « **père des orphelins et des pauvres** », et prenait en charge les orphelins. La municipalité versait donc de l'argent pour que les orphelins soient pris en charge par une nourrice, elle payait leurs vêtements et nourriture ou indemnisait le médecin lorsqu'un des



enfants était malade. Ceci peut s'expliquer par des conditions de vie difficiles, des problèmes de santé et d'hygiène, des accouchements précaires avec les risques d'infection (fièvre puerpérale, ...).

Dans les familles pauvres, il naissait en moyenne 4 ou 5 enfants, dont 2 ou 3 atteignaient l'âge adulte, tandis que dans les familles plus aisées, plus d'enfants survivaient.

Les croyances autour de la mort



HERSIN-COUPIGNY (Pas-de-Calais)
Canton de HOUDIN, arrondissement de BÉTHUNE
Croix de paille avec bouquet de buis béni devant une maison où s'est produit un décès.

Lorsqu'une jeune fille ou un jeune garçon mourrait, après l'enterrement et la cérémonie religieuse on dansait jusqu'à la nuit, en se réjouissant que le défunt ait perdu la vie dans l'âge de l'innocence.

La **pratique de la croix en paille** par terre devant la maison du défunt est honorifique et destinée à indiquer un certain

niveau social, surtout la richesse du mort et de sa famille. La coutume voulait que la paille ne soit pas ôtée : on la laissait pourrir normalement, sinon cela aurait été un sacrilège.

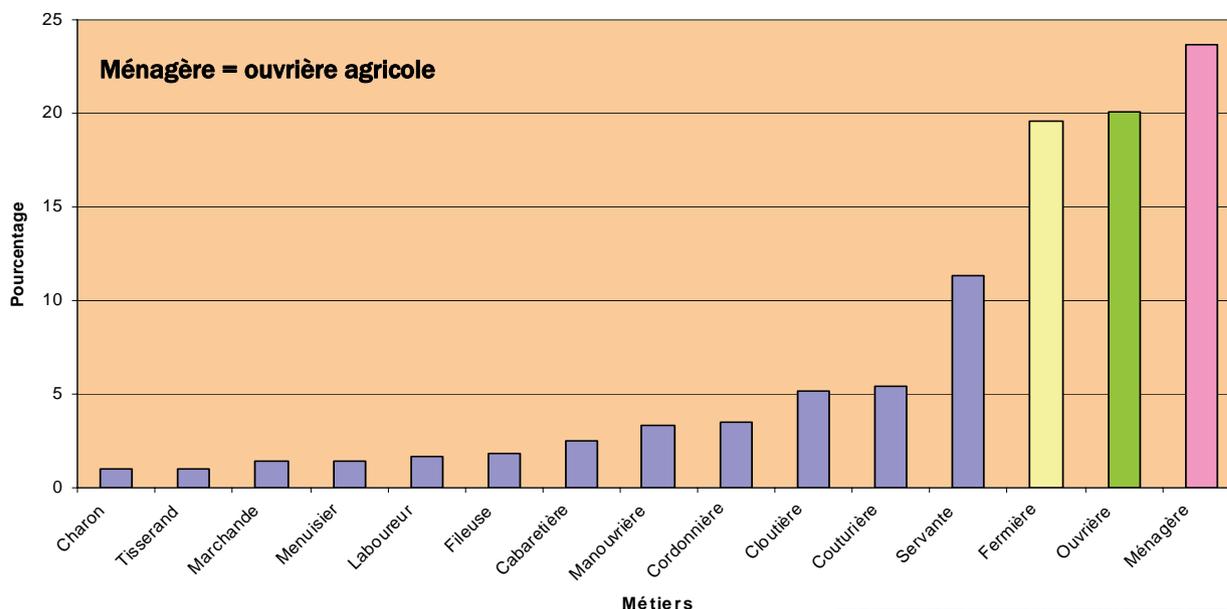
La coutume du gâteau funéraire : Plusieurs personnes de la famille du défunt allaient porter chez les voisins, les amis, ainsi qu'au curé de l'église une tranche de gâteau funéraire. Ce gâteau était une sorte de pain béni et servait aussi à renforcer le lien de solidarité.



Les Hautmontoises au XVIIIe siècle

Les Hautmontoises travaillaient au XVIIIe siècle !

Métiers féminins à Hautmont au XVIIIe siècle



Les filles de petits exploitants, d'ouvriers agricoles avaient peu de qualifications sinon la couture, le tissage, les menus travaux de ferme et la garde des enfants en bas âge.

La plupart des jeunes filles cherchaient des emplois à demeure dans les fermes, mais l'offre était inférieure à la demande. Le travail se limitait surtout à la laiterie, fabrication du beurre et du fromage.

Les meilleurs emplois s'obtenaient par relation ou en montant dans la hiérarchie des domestiques, après avoir acquis une bonne expérience. La jeune fille pouvait se placer comme domestique, un travail de bête de somme qui l'obligeait à porter de lourds sacs de linge au lavoir, à nettoyer la maison, à faire le marché, la cuisine et le ménage. De servantes, on avait besoin à tous les niveaux : les marchands embauchaient des filles pour tenir leurs boutiques, faire les livraisons ou les courses ; les aubergistes employaient des serveuses et des laveuses de vaisselle ; les épouses qui participaient activement à l'entreprises familiale, restaurant ou boulangerie, par exemple, engageaient des filles à tout faire pour les aider à la boutique, laver le linge de la famille, aller chercher l'eau et maintenir les feux ou les fours allumés.

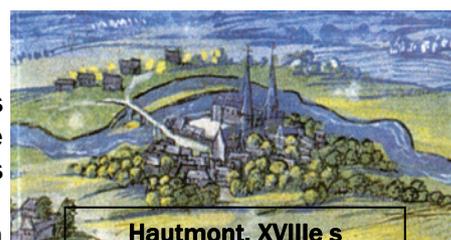


Au XVIIIe s, les femmes hautmontoises représentent 31,42% des actifs. Parmi les cultivatrices, seulement 5,4% étaient propriétaires de leurs domaines.

5% sont cloutières : les **clouteries** sont alors un secteur qui emploie beaucoup de salariés, soit 14,19% des actifs. Toutefois, les clouteries ne sont pas des structures importantes : il s'agit de petits ateliers isolés n'ayant souvent qu'un maître avec un ou deux compagnons.

20% des femmes sont ouvrières : elles travaillent alors à la **manufacture d'armes** de Maubeuge, dont une annexe existe à Hautmont à la fin du XVIIIe s. L'abbaye devient ensuite une annexe de cette entreprise. Cette manufacture travaille alors exclusivement pour l'Etat et fonctionne jusqu'en 1836.

A Hautmont, au XVIIIe siècle, **60% des femmes travaillent avec leur mari**, même dans des métiers artisanaux réputés masculins, comme menuisiers ou charons. Hautmont est alors un village (moins de 500 âmes), surtout avec des activités agricoles autour de l'Abbaye et des grandes fermes, comme la **Cense de Wargnories** ou de **Forest**.



Les Hautmontoises au XIXe siècle



Bourgeoisie et stratégie matrimoniale à Hautmont au XIXe siècle

A partir du XVIIIe siècle, s'impose l'idéal bourgeois, lié à l'essor du capitalisme : père préposé au gain, mère confite en responsabilités domestiques, enfants peu nombreux vaquant à leur promotion. Au XIXe s, la femme au foyer appartient aux classes dirigeantes : **c'est par l'oisiveté de sa femme, que le bourgeois proclame sa réussite sociale.**



Les brasseurs avant 1850

Depuis le XVIIIe siècle, la famille **Collet**, des brasseurs, a dominé la vie politique hautmontoise durant tout le XIXe siècle. L'origine de cette famille semble remonter à François Joseph Collet, qui était blanchisseur à Hautmont au XVIIIe siècle. Son fils, Antoine Collet (1762-1827), fonda l'une des

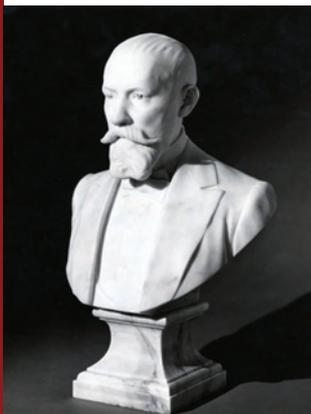


premières brasseries de la commune, Aimé Collet, son fils, succéda à la direction de la brasserie et fut membre du Conseil municipal sous Elie Levent, lui-même brasseur. Le second **Aimé Collet** (1836-1911), plus connu dans la mesure où il donna son nom à une rue d'Hautmont, dirigea à son tour la brasserie. Il épousa **Elise Herbecq**, issue d'une famille de brasseurs d'Avesnes. Suite à cette union, la société prit le nom de **brasserie Collet-Herbecq**. Aimé s'engagea aussi dans la vie

politique : de 1855 à 1896, il fit partie du Conseil municipal, et il fut maire de 1871 à 1887. L'un de ses fils, Paul Collet, né en 1862, lui succéda à la brasserie et devint maire, à son tour, de 1896 à 1904.

Les industriels dès 1850

Louis Joseph Gillet épouse **Julie Adèle Halbreck**, fille d'industriel. Il fonde la sucrerie en 1871, et est maire de 1860 à 1871. Louise Marcelle **Gillet**, sœur de Jules Louis Gillet, épousa en 1888 **Jules Juds Lemaitre** ; ce dernier avait repris la **Forge d'Entre Deux Bois**, pour fabriquer des tubes dès 1899. Un autre industriel se fait remarquer par sa longévité politique et par un mariage fructueux, **Vincent Mathieu** qui resta 44 ans conseiller municipal, même s'il ne fut jamais maire. Il est le fils d'Isidore Mathieu et s'associa à la famille **Derombise**, grâce à son mariage avec Adèle Derombise. Après cette union, Célestin, né en 1840, fils d'Edouard Derombise, maître de forge, fonda avec Vincent Mathieu les **Forges Mathieu-Derombise**, en 1865. Adèle et Vincent Mathieu eurent d'ailleurs un fils, Ulysse, né en 1860, qui dirigea l'affaire ensuite. On sait que l'entreprise comptait 70 ouvriers en 1895 et produisait 1600 tonnes de pièces mécaniques par an.



Léonard Dembiermont
(1840-1913)

Quant à la famille **Dembiermont-Géhu** : Louis et René Géhu furent élus locaux durant la première moitié du XXe siècle ; ils appartenaient à une famille, dont l'ancêtre Léopold Adolphe Géhu s'installa sous le Second Empire à Hautmont, comme Fabricant de fer à cheval. Puis, ses fils, Edmond et Jean-Baptiste développèrent l'affaire, au point de la transformer en une entreprise qui employait plusieurs ouvriers à la fin du siècle. Leur sœur, **Alexinnie** épousa ainsi **Léonard Dembiermont** en 1877, le **fondateur des fameuses forges en 1881** ; après le mariage, l'entreprise fut nommée **Forges Dembiermont-Géhu**, pour symboliser l'union des deux familles. Les Géhu ont dans le cimetière un mausolée de taille imposante, qui montre la puissance de cette famille alors et leur désir de reconnaissance sociale.

Les Hautmontoises au XIXe siècle

L'enseignement des filles au XIXe siècle



Monument Carion

A Hautmont, une école mixte existe depuis le XVIIe siècle d'abord pour les enfants de paysans, puis pour les enfants d'ouvriers. **C. A. Carion** (1779-1871) fait renaître cette institution après la Révolution, notamment pour les enfants indigents. Le village compte alors 639 âmes en 1804 (et 1034 en 1846). La Maison d'école est ensuite gérée par la commune.

En 1847, recrutement d'une institutrice, **Pauline Françoise Tuffé**, qui a dû présenter un **brevet de capacité**, délivré par le recteur de l'Académie de Douai, et un **certificat de moralité**, délivré par le maire de sa commune d'origine. En 1848, les élus recrutent **Mélanie Blasin** comme 2e institutrice. En 1850, le conseil municipal rachète la Maison d'école à **Caroly Mary**, qui en a hérité de M.

pensionnat pour les jeunes filles, jouxtant la maison d'école.

Une salle d'asile pour les enfants d'ouvriers

En 1862, une salle d'asile est créée pour les jeunes enfants des ouvriers, surtout à cause du travail des femmes (selon les délibérations). Dans un premier temps, cette salle d'asile était en location, puis la commune a acheté un terrain près de l'église, pour en construire une autre.

Une maison d'école rapidement trop petite

En 1864, la Ville lance un projet de construction pour une école des filles rive droite et une autre pour la rive gauche, alors



Salle d'asile devenue école G. Sand



HAUTMONT — Ecole catholique dite de Dieu
Ecole du Sacré-Coeur

en pleine expansion grâce à l'industrialisation. La maison d'école est devenue trop petite. Les écoles de garçons suivent le même mouvement, ainsi que les salles d'asile. **Hautmont connaît une explosion démographique : sa population passe de 1034 habitants en 1846 à 3862 en 1870.** Ces projets de construction d'école se poursuivent jusqu'en **1868, année de l'achèvement des travaux.** Pour la **nouvelle école des filles rive gauche**, les élus **décident d'en confier la direction à des religieuses** ; cette école sera d'ailleurs laïcisée en 1894, date à laquelle les religieuses ont construit leur propre école sur la rive droite (rue Charles Foppe), devenue **l'école du Sacré-Coeur.**

La situation de l'école en 1880 en France :

les **lois de Jules Ferry** proclament l'enseignement primaire gratuit (1881), puis obligatoire et laïque (1882).

Les nouvelles écoles d'Hautmont s'avèrent déjà trop petites dès 1880 ; la Ville décide de les **agrandir et de recruter de nouvelles institutrices.** Les enseignantes en poste sont, en effet, débordées et croulent sous le nombre d'enfants à éduquer (**environ 100 à 150 élèves par classe vers 1893**). Parallèlement à cela en 1881, la commune crée la **Caisse des écoles**, qui prévoit d'aider les familles nécessiteuses, pour encourager les parents à envoyer leurs enfants en classe (vêtements, livres, papier, livrets de Caisse d'épargne pour les plus méritants).

En **1901**, Melle Chimot, directrice de l'école des filles rive droite, crée une **école ménagère**, en complément des cours d'enseignement général. A Hautmont, les filles ont eu la



Ecole des filles du Centre, école Montaigne



Ecole des filles du Centre, années 1950

chance d'avoir une école primaire mixte au début du XIXe siècle. Mais, de 1868 à 1975 existaient des écoles séparées, partagées entre la rive droite et la rive gauche de la Sambre. **La mixité dans les écoles primaires et collèges date de la loi Haby du 11 juillet 1975.**

Les Hautmontoises au XXe siècle

Image de la Mère idéale : la médaille de la Famille française (1950-1970)



Créée le 26 mai 1920, la **Médaille de la Famille Française** ne récompensait à l'origine que les mères de famille et était remise à l'occasion de la fête des Mères. Le Gouvernement de Vichy réforma en 1943 le régime d'attribution de la Médaille de la Famille Française, validé en 1945. Cette médaille comporte trois échelons : la **Médaille de Bronze** pour 4 ou 5 enfants élevés ; la **Médaille d'Argent** pour 6 ou 7 enfants élevés ; la **Médaille d'Or** pour 8 enfants élevés et plus. Les médaillées incarnent alors « **le sentiment de l'honneur, l'attachement du foyer, l'amour du travail, de la famille et de la patrie** ». En 1939, Comité national des Fêtes de familles nombreuses révèle le problème de la dénatalité en France : « **Les Fêtes de familles nombreuses, par l'honneur et les secours qu'elles apportent à ces familles, nous paraissent une des formes de propagande les plus heureuses et les plus pratiques.** (...) Il n'y a pas à cette heure en France, de problème plus redoutable que celui de la dépopulation, qui amène la ruine et l'invasion». A Hautmont, dans les années 1930, le nombre moyen d'enfant par femme n'est que de **1,06** (il est de 2 en France en 2007, chiffre de l'INSEE).

Dans les années 1950, des familles nombreuses surtout ouvrières et pauvres

La tenue du logement : Ils habitent souvent dans des logements insalubres, sinon dans le meilleur des cas dans des logements HLM nouvellement construits au Bois du Quesnoy ou dans des maisons construites par la loi Loucheur (loi du 13 juillet 1928). Certains profitent aussi des maisons d'usine avec petit jardin.

Le comportement moral doit être sans faille : la mère doit avoir un comportement irréprochable (pas d'adultère, de conduite légère, d'enfants nés hors mariage ou de concubinage), ainsi que les autres membres de la famille.

L'éducation des enfants comprend leur envoi à l'école, le suivi de leur scolarité et de leur avenir professionnel. **Ceux issus de ces familles nombreuses s'orientent généralement vers des formations manuelles** (couture ou coiffure pour les filles ; menuiserie ou une formation sidérurgique pour les garçons). **La fille aînée aide souvent la mère pour s'occuper des plus jeunes.** Pour les filles, **la formation reste souvent limitée à l'école ménagère.** Mais, cet enseignement est alors perçu comme une promotion pour les jeunes filles de ces milieux populaires. **La majorité des filles deviennent à leur tour femmes au foyer.**

Les mères de familles nombreuses ne travaillent pas : c'est un drame quand le père meurt, même si la famille perçoit des allocations familiales ou les allocations mensuelles d'Assistance à l'enfance : les hommes travaillent souvent dans la sidérurgie qui expose à des accidents fréquents.



Dans les années 1960-1970, amélioration du niveau de vie des familles nombreuses : meilleur accès à la propriété et meilleur confort. Mais, certaines familles habitent encore dans des corons, soit les maisons d'usine, soit des habitations en location. Une **scolarité plus poussée des enfants** : certains accèdent davantage à une formation générale au lycée, voire aux études supérieures. Dans certaines familles, les enfants peuvent devenir professeurs, médecins, etc. Mais, il reste une proportion d'enfants qui ont suivi une formation professionnelle courte, et les filles aînées sont encore souvent sacrifiées. **Certains pères commencent à travailler dans l'administration**, comme employé de bureau (dans les années 1950, la plupart étaient ouvriers).



Une mère et ses filles, Hautmont

Après les années 1970, baisse sensible des demandes pour obtenir la médaille : évolution des mœurs et émancipation des femmes. Les familles nombreuses ont surtout correspondu au Baby Boom (1945-1964~). Mais, en Europe, la France reste en tête avec un taux de fécondité de 2 enfants par femme. Enfin, l'image de la FEMME jadis liée à la MERE évolue vers la reconnaissance de son individualité à part entière, même sans enfants...

Les Hautmontoises au XXe siècle

Le travail féminin à Hautmont



Contrairement aux idées reçues, les femmes ne commencent pas à travailler dès la Première Guerre Mondiale. Avant 1914, 2,3 millions de femmes sont ouvrières contre à peine 500 000 de plus en 1918. La législation tend à protéger les femmes ou à restreindre leur activité professionnelle : la loi de mai 1874 fixe l'âge minimal au travail à 12 ans ; elle interdit aussi le travail de nuit des jeunes filles de 16 à 21 ans et la journée de travail des femmes ne peut excéder 12

heures. La loi de 1892 interdit le travail de nuit des femmes. Mais, les femmes sont absentes des métiers qualifiés, car elles ne peuvent passer le CAP au début du XXe s. Elles sont également peu syndiquées. Durant la crise économique des années 1930, les femmes âgées ont été les plus touchées, ainsi que les ouvrières. De plus, les « vieilles travailleuses » n'ont le plus souvent aucune retraite jusque dans les années 1930. Elles ne bénéficient que des avantages minimes de la loi de 1893 sur l'aide médicale gratuite et de ceux de la loi de 1905 sur l'Assistance aux vieillards, infirmes et incurables. Les femmes actives ont suivi une évolution constante depuis le début du XXe siècle : 1921, 7,2 millions ; 1968, 7,1 millions ; 1975, 8,1 millions ; 1982, 9,6 millions ; 1999, 12,2 millions. Les femmes travaillent en majorité dans le secteur tertiaire. Les employées représentent plus de 50 % des actives.



ÉTUDE PAR MÉTIERS

LES BONNES OU DOMESTIQUES

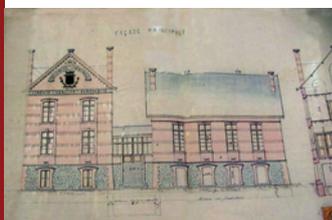
A Hautmont, les domestiques sont 14,62% des actives. En France, jusque dans les années 1920, elles représentent 10% de la population active féminine. Les bonnes sont souvent recrutées dès l'âge de 13 ans, pour être placées dans des familles bourgeoises. Elles se retrouvent parfois loin de leur famille, avec un salaire de misère et un emploi du temps très lourd. Leur journée commence dès 6 heures du matin pour ne se terminer qu'à 22 heures. Leur charge est souvent rendue pénible par le manque de confort des habitats de notables, comme l'absence d'eau potable ou de tout-à-l'égout. En outre, elles bénéficient de peu de protection sociale, dans la mesure où la législation du travail ne s'applique pas aux domestiques. Les patrons sont libres d'accorder ou non le repos dominical et, s'ils partent en vacances, les jeunes filles ne sont pas payées. C'est seulement en 1933, que la loi de 1898, qui implique la responsabilité de l'employeur dans les accidents du travail, s'étend à la domesticité.



Groupe de bonnes à 15 ans, Hautmont

INFIRMIÈRES ET ASSISTANTES SOCIALES

Les Filles de la Charité créées au XVIIe s aident les ouvriers dès le XIXes (surtout par la loi de 1893 sur l'assistance médicale gratuite et obligatoire). Elles assurent les soins en hôpitaux et à domicile, puis gèrent les établissements hospitaliers. Une infirmerie voit le jour dans la commune, en 1892, pour donner asile aux ouvriers blessés dans les usines, desservie par les religieuses de Sainte-Marie-La-Forêt. La loi de 1802 autorise les sages-femmes à exercer pour les accouchements simples (sans l'usage de forceps) ; elles devaient suivre une formation obligatoire, composée de cours d'accouchement, de deux autres cours théoriques et d'un stage pratique. Entre 1800 et 1850, 30 000 sages-femmes ont été recrutées, dans toute la France. En 1916, elles doivent posséder le certificat ou le brevet, avoir au moins 19 ans ; elles suivent un enseignement de deux ans, avec des cours de clinique, de dépistage de maladies, d'obstétrique et de puériculture, de soins *post-partum*, de surveillance des nourrissons et de droit. En 1930, 80% des femmes accouchent encore chez elles, contre 47% en 1952 et 5% en 1968. A Hautmont, on compte une sage-femme qui travaille à la maternité en 1931, nouvellement créée (1929).



Plan de la façade de l'infirmerie, 1891



Ancien hôpital d'Hautmont

Les Hautmontoises au XXe siècle

Le travail féminin à Hautmont

Café Vandezande, rue de la Providence



LES BOUTIQUIÈRES ET VENDEUSES

A Hautmont, on compte dans le commerce 76,92% de femmes patrons et 26,61% des femmes salariées. En 1866, en France, sur deux millions de patrons de l'industrie et du commerce, on compte la moitié de femmes. En fait, le commerce représente un lieu d'investissement des classes populaires, peu dotés scolairement. La tenue d'une boutique peut représenter pour une femme une promotion par rapport au métier d'ouvrière. Toutefois, les horaires sont souvent longs, soit de 6 heures du matin à 22 heures. La pratique du crédit, avec l'ardoise, reste une des composantes essentielles des petites épiceries, comme il en existait à Hautmont.

Dans notre commune, 22% des femmes tiennent un débit de boissons comme patronne et 7,69% des salariées. Ce qui représente un total de 29,8% environ d'actives dans ce secteur à Hautmont, en 1931. Les débits de tabac sont parfois tenus par des femmes, malgré une législation stricte. Selon le code Napoléon, l'attribution d'un débit de tabac est réservée aux anciens soldats et fonctionnaires, à leurs veuves et enfants. A Hautmont, en 1931, 9 débits sont tenus par des femmes. Les cafés et les tabacs sont installés près des usines ; l'un des employeurs de ces femmes tenancières est d'ailleurs les Acières du Nord, pour un café situé dans le quartier des Produits chimiques. C'était sans doute une façon pour les entreprises « d'adoucir » les conditions de vie de leurs ouvriers et pour ces femmes d'assurer des revenus complémentaires au ménage. Généralement, elles ont des salaires assez confortables pour l'époque.



LES OUVRIÈRES

Au début du XXe siècle, 38% des femmes actives sont ouvrières. A Hautmont, en 1931, elles représentent 23,26% des femmes actives, dont plus de 43% sont classées comme apprenties, manœuvres et journalières. Parmi les ouvrières qualifiées, on compte plus de 45% de taraudeuses dans les trois boulonneries principales : les Boulonneries Hicquet, les Boulonneries de Grattières et les Boulonneries et Ferronneries d'Hautmont. Elles assumaient un travail pénible et répétitif, pour un salaire de misère. Les femmes imprimeurs ou graveurs sont rares, souvent filles d'imprimeurs qui ont pu les former ; à Hautmont, seules trois ouvrières sont recensées dans l'imprimerie, dont deux typographes et une domestique.

A partir de 1916, l'Etat tente d'imposer une égale rémunération aux femmes ouvrières dans les usines d'armement. Mais, la présence de femmes dans les entreprises perturbent les défenseurs des thèses natalistes. Contrairement aux hommes, les ouvrières ne sont pas définies par leur production, mais par leurs gestes : soin, régularité, vigilance, acuité visuelle, rapidité et délicatesse des doigts. Elles sont assujetties à des tâches répétitives ; certains patrons déclarent « nous mettons un cerveau dans la machine avant que les femmes commencent ». Toutefois, les ouvrières qui ont réussi à acquérir un savoir-faire professionnel durant la Grande Guerre parviennent parfois à conserver un travail plus qualifié et mieux rémunéré : « Elles ont subi avec succès les mêmes essais que les ouvriers professionnels des mêmes spécialités ». A Hautmont, 53% des femmes avec une qualification exercent des professions très diverses dans l'industrie, proches de celles des hommes : boulonneurs, chaudronniers, fraiseurs, magasiniers, perceurs, régisseurs, etc...



Les Hautmontoises au XXe siècle

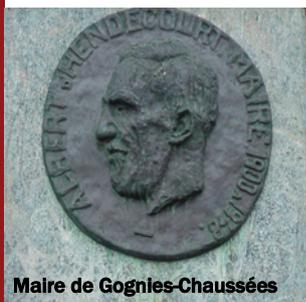
Le travail féminin à Hautmont

LES FEMMES ARTISTES HAUTMONTaises : DEUX PERSONNALITÉS PEU COMMUNES

Jeanne Leroux : née le 6 juillet 1914 à Hautmont, elle est la fille unique de Martial Leroux et d'Alice Delleur. Elle a suivi des cours à l'Ecole des Beaux-Arts de Valenciennes en sculpture et dessin, sans doute entre 1930 et 1935. Elle fut l'élève de Maurice Rufin, artiste valenciennois, client et ami de son père, Martial. Son professeur créa une



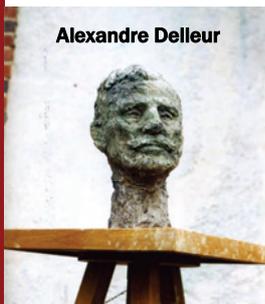
Jeanne Leroux



Maire de Gognies-Chaussées

école privée pour les jeunes filles que suivit Jeanne, en plus des cours à l'Ecole des Beaux-Arts. Elle était surtout une portraitiste spécialisée dans la sculpture en terre cuite, en plâtre et en bronze, comme en témoignent les quelques œuvres que nous vous présentons. Elle fit essentiellement des bustes. Elle réalisa ainsi une œuvre de commande pour la **mairie de Gognies-Chaussées**, commune de 824 habitants, dans le canton de Maubeuge, située à proximité de la frontière : un médaillon en bronze représentant un maire de profil situé sur le mur près de la porte d'entrée (**Albert Le Sergeant d'Hendecourt**, comte de Gondreuil et maire de 1900 à sa mort en 1948). Elle fit aussi un portrait de son

père, Martial Leroux (1886-1959), un médaillon de profil en bronze. Il était le fils de Georges Leroux, tapissier à la cour du roi des Belges, surnommé « le grand François ».



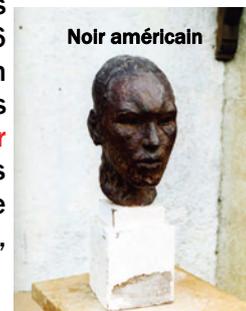
Alexandre Delleur

Martial travailla d'abord comme peintre en bâtiment et s'initia à l'art en autodidacte. Il s'installa à Hautmont, dès 1913, pour fonder sa propre entreprise de peinture en bâtiment. Il fournit d'ailleurs la plupart des entreprises de la région. Puis, il se spécialisa dans les couleurs extra-fines pour artistes, en déposant un brevet. Il s'installe au 36 rue de l'Abattoir. Jeanne sculpta également un buste de son grand-père **Alexandre Delleur**, directeur de l'usine des Fonderies d'Hautmont, en 1932. Elle sculpta aussi le portrait d'un **Noir américain** à la Libération. Hautmont a été libéré par les



Martial Leroux

Américains le 2 septembre 1944. Les troupes d'occupation s'installèrent à l'Ecole Géhu, sur la place des Bateliers et restèrent environ six mois. De 1959 à 1970, Jeanne a aussi dirigé l'entreprise familiale fondée par son père.



Noir américain

Emille Scoufflaire : est née en 1902 à Hautmont. Son père était expert-comptable pour le compte de La Providence, la grande aciérie d'alors. Ses grands-parents tenaient une épicerie et un café à Hautmont. Elle était amie avec la famille **Loiseau**, dont un membre, **René, est devenu maire d'Hautmont** dans l'entre-deux-guerres, qu'elle a peint. Durant la Grande Guerre, elle trouve refuge dans de la famille à Paris. Elle achève ses études primaires à Paris et obtient le BEPC en 1918. Elle choisit, soutenu par son père, la carrière artistique ; elle suit alors des cours à l'Académie des Beaux-Arts de Paris, entre 1920 et 1923. Ensuite, elle intègre l'Académie Emile Renard où elle complète sa formation en dessin, peinture et pastel. En 1925, elle s'inscrit à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, où elle apprend l'art de la fresque. Elle achève ses études en 1929. Ensuite, elle installe son atelier dans le sud de la capitale. Elle se rend souvent à Hautmont et peint plusieurs tableaux représentant la ville et ses activités : des usines d'Hautmont, comme les **Boulonneries et Ferronneries** ou **l'Usine du Bassin** ; elle a décoré l'hôpital avec une fresque (disparue).



Emille Scoufflaire



René Loiseau

Au Centre de loisirs, subsiste un grand tableau (2,20 x 1,70 cm) représentant une scène mythologique.



Usine du Bassin



Ancienne mairie

Les Hautmontoises au XXe siècle

Les femmes immigrées à Hautmont (1906-1980)

En 1906 à Hautmont, 33% de la population féminine est d'origine étrangère. En 1906, les belges représentent 98% de la population étrangère féminine.

Entre 1934 et 1955 : plus de 75% des immigrées sont des belges, réparties dans le quartier de **Grattières** et au **quartier du Fort**. La présence des hispaniques se développe, ainsi que quelques familles maghrébines dans le quartier de Grattières.

De 1955 à 1970 : la population belge immigrée diminue (0,69%). Les belges se fondent dans la population française (Naturalisations, mariages mixtes...). Les maghrébins (11%) sont les plus présents à Hautmont suivis des hispaniques (6,80%), surtout au Bois du Quesnoy.

De 1975 à 1999 : entre 1975 et 1982, on note un nombre constant d'immigrés. En 1982, les femmes sont presque aussi nombreuses que les hommes, par le recours au regroupement familial. Dans les années 1990, le nombre d'immigrés diminue à cause de la crise économique (fermeture d'usines, chômage...) :



ANNÉE	TOTAL	HOMMES	FEMMES
1975	2791	1812	979
1982	2798	1604	1194
1990	2291	1326	965
1999	1364	786	578

Le travail des femmes immigrées : De 1930 à 1970, très peu de femmes immigrées travaillent. Celles qui occupent un emploi sont pour la majorité belges. Les femmes salariées de nationalité étrangère sont domestiques pour les 2/3 d'entre elles et occupent donc des emplois sous-qualifiés. En 1931, elles représentaient 28% du personnel de service et en 1975, 27,8%. La femme immigrée a plus de difficultés à trouver un travail, car seul le secteur ouvrier (masculin) recherche la main d'œuvre étrangère. La langue fait également barrage. Le rôle de la femme était primordial dans la famille, c'est elle « **la gardienne des traditions** ».



La vie des immigrées : De 1930 à 1970, les femmes immigrées étaient pour la grande majorité, mariées. Seules quelques femmes belges étaient célibataires ou veuves. Il s'agit dans la plupart des cas, de mariages entre personnes de même nationalité, comme les polonais, les espagnols ou les italiens.



Pendant l'entre-deux-guerres, les mariages mixtes étaient minoritaires et concernaient les belges et les françaises. Le concubinage, propre au milieu ouvrier, était développé chez les belges, surtout dans le quartier de Grattières (64% des couples). L'union libre entre français et belges représentait 24% des couples. **A partir des années 1950, le mariage mixte et le concubinage se développent**, les mariages mixtes entre étrangers et françaises sont toujours supérieurs à ceux liant les étrangères aux français, étant donné le taux de masculinité dans la population immigrée ; ils concernent les maghrébins et les françaises dans 48% des cas. Ces couples résident surtout à Grattières. Le nombre de concubinages concerne ; dans 50% des cas des maghrébins et des françaises.

Le regroupement familial (années 1970-1980) : les demandes provenaient de maghrébins qui souhaitaient faire venir leur famille en France. Parfois, ils vivaient auparavant en concubinage avec une française (surtout dans les années 50) ; dans ce cas, l'ex-concubine devait fournir une attestation affirmant leur séparation. **Avec le regroupement familial, le nombre de femmes immigrées augmente (environ 40% de la population immigrée totale).**

La natalité chez les étrangers (de 1930 à 1970) : Entre 1930 et 1970, la taille de la famille diffère en fonction de la nationalité : les femmes belges avaient très peu d'enfants, car elles travaillaient en majorité (1 enfant par famille en moyenne). La natalité était donc identique à celle de la femme française. A l'inverse, dans la culture méditerranéenne, les italiennes, les espagnoles et les maghrébines ont un taux de fécondité beaucoup plus important : les familles maghrébines représentent 57% des familles de plus de 3 enfants, 15% pour les familles espagnoles et 10% pour les familles italiennes.



Leur lieu d'habitation : Les immigrés vivent à proximité des usines où ils travaillent. Mais à cause de la crise du logement, ils étaient regroupés dans des taudis insalubres, en surnombre et dans des conditions de vie et d'hygiène épouvantables. Il existait à Hautmont 400 taudis dans les années 50 situés près des usines : au centre-ville et à Grattières. Ensuite on décide de construire « **des cités transit** » créées par la loi de 1970, réservées aux personnes vivant dans les taudis. On trouve par exemple la cité de transit « **La Chênaie** », située au Bois du Quesnoy.

Cité La Chênaie